

Image not found or type unknown



Date exécutoire suppression pension compensatoire

Par **Helios66**, le **28/11/2012** à **13:08**

Je fais suite à ma précédente demande concernant la date exécutoire de la suppression d'une pension alimentaire "droit de secours" que je versais à mon ex femme jusqu'au Jugement du divorce et qui a été supprimé par la JAF dans son Jugement : est-ce que la date exécutoire est la date du Jugement pris par la JAF ou la date ou ce Jugement est définitif?!

Personne ne sait répondre à cette question?!

Dans cette attente,

Cordialement